



Linguistics  
Linguistique

**EJTN LINGUISTICS SEMINAR**  
**SUMMER SCHOOL : FORMATION LINGUISTIQUE JURIDIQUE**  
**EN**  
**COOPÉRATION DANS MATIERE CIVILE**  
**03-07 JUIN 2019**

Ministère Fédéral des Affaires Constitutionnelles, de la  
dérégulation, des Réformes et de la Justice, Vienne, Au  
triche

With financial support from the Justice  
Programme of the European Union



## CONTEXTE

« La maîtrise d'une langue étrangère et de sa terminologie juridique est importante et doit faire partie intégrante de la formation continue des praticiens du droit. Elle est indispensable à l'efficacité des échanges entre États membres, qui sont eux-mêmes le pilier de la coopération judiciaire. Il est fondamental que tous les acteurs concernés accordent une attention particulière à la formation à la terminologie juridique des langues étrangères. »

Commission Européenne – Communication du 13 Septembre 2011 *Susciter la confiance dans une justice européenne, donner une dimension nouvelle à la formation judiciaire européenne (COM (2011) 551).*

REFJ accorde une attention particulière à la conception de projets linguistiques pour la

formation des magistrats de l'UE en anglais juridique et français juridique. Les juges et les procureurs de l'UE bénéficient des programmes de formation de haute qualité du REFJ, qui sont soutenus par la Commission Européenne et par les institutions nationales de formation judiciaire.

Les cours visent à développer à la fois les compétences juridiques et linguistiques des participants en combinant l'information et le langage juridique des exercices d'une manière pratique et dynamique.

Les cours combinent des sessions théoriques et pratiques des quatre compétences linguistiques de base : lecture, écriture, expression orale et écoute, dans la terminologie juridique.

## AGENDA

### GRUPE FRANCAIS

LUNDI 03 JUIN 2019	
9.00	<b>Accueil et enregistrement des participants</b>
9.15	Accueil par l'institution hôte et discours d'ouverture par Mme Brandi Brown-Moreau, Junior Project Manager, Réseau Européen de Formation Judiciaire
9.30	Présentation des participants Présentation des objectifs pédagogiques linguistiques et juridiques et de la méthodologie du séminaire Contrôle des connaissances préalables au séminaire
10.45	Pause-café et photo de groupe
11.15	<b>La coopération judiciaire civile, le réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale, l'atlas judiciaire européen et e.justice, le site curia de la Cour de Justice de l'Union Européenne : présentation</b> <b>Exercices linguistiques</b>
13.00	Déjeuner
14.30-15.45	<b>Le règlement 1206/2001 : Obtention des preuves</b> <b>Présentation et exercices juridiques. Utilisation de l'atlas judiciaire et de e.justice.</b> <b>Exercices linguistiques</b>
17.00	Fin du premier jour

MARDI 04 JUIN 2019	
9.00	<b>Le règlement 1215/2012 (« Bruxelles I refonte » ou « Bruxelles I bis »). Matière civile et commerciale : Présentation et exercices juridiques. Partie I.</b>
10.45	Pause-café
11.15	<b>Exercices linguistiques</b>
13.00	Déjeuner

14.30-15.45	<b>Le règlement 1215/2012 (« Bruxelles I refonte » ou « Bruxelles Ibis ») Matière civile et commerciale : Présentation et exercices juridiques. Partie II. Exercices linguistiques</b>
17.00	Fin du deuxième jour

#### MERCREDI 05 JUIN 2019

9.00	<b>Le règlement 1393/2007 : Signification et notification des actes judiciaires et extra-judiciaires. Présentation et exercices juridiques</b>
10.45	Pause-café
11.15	<b>Exercices linguistiques</b>
13.00	Déjeuner
14.00	<b>Le règlement 1896/2006 : l'injonction de payer européenne. Présentation</b>
14.45	Exercices linguistiques
15.30	<b>Activité développant la confiance mutuelle</b>
17.00	Fin du troisième jour

#### JEUDI 06 JUIN 2019

9.00	<b>Le règlement 2201/2003 (Bruxelles II bis) : Matière matrimoniale et responsabilité parentale. Le règlement 4/2009 : obligations alimentaires. (Partie I). Présentation et exercices juridiques</b>
10.45	Pause-café
11.15	<b>Exercices linguistiques</b>
13.00	Déjeuner
14.30	<b>Le règlement 2201/2003 (Bruxelles II bis) : Matière matrimoniale et responsabilité parentale. Le règlement 4/2009 : obligations alimentaires. (Partie II). Présentation et exercices juridiques</b>
15.45	Exercices linguistiques
17.00	<b>Fin du quatrième jour</b>

#### VENDREDI 07 JUIN 2019

9.00	<b>Présentation au sein du groupe, par chaque participant, en 15mn environ, du travail préparé par chacun au cours de la semaine, sur le traitement comparatif, selon son droit national et selon la coopération judiciaire européenne, d'une situation survenue ou qui surviendrait dans son pays.</b>
10.45	Pause-café
11.15	<b>Suite des présentations</b>
13.00	Suite des présentations Contrôle des connaissances acquises Conclusions des Experts Discours de clôture par Mme Brandi Brown-Moreau, Réseau Européen de Formation Judiciaire
13.30	<b>Fin du séminaire</b>

## EXPERTS

### Partie juridique

#### **ALEKSANDRA MACHOWSKA,**

Juge de tribunal de Cracovie (Sąd Rejonowy dla Krakowa - Śródmieścia w Krakowie), formateur de l'Ecole nationale de la magistrature polonaise; elle s'occupe de droit de difficultés des entreprises et de surendettement des personnes physiques.

### Partie linguistique

#### **ALEXANDRA BUCIU-BARBA,**

Formateur de français juridique, Institut National de la Magistrature, Bucarest

Réseau Européen de Formation Judiciaire  
123, rue du Commerce  
B-1000 Bruxelles

Tel +32 2 280 22 42  
Fax +32 2 280 22 36  
Email [ejtn@ejtn.eu](mailto:ejtn@ejtn.eu)

[www.ejtn.eu](http://www.ejtn.eu)

